

## La formation documentaire dans les collèges de la région de Montréal

### Library instruction in Colleges in the Montréal area

### La introducción al uso de la biblioteca en los colegios universitarios de la región de Montreal

Linda Pagé and Josée Reid

Volume 34, Number 4, October–December 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1051043ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1051043ar>

[See table of contents](#)

#### Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

#### ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

#### Cite this article

Pagé, L. & Reid, J. (1988). La formation documentaire dans les collèges de la région de Montréal. *Documentation et bibliothèques*, 34(4), 133–141.  
<https://doi.org/10.7202/1051043ar>

#### Article abstract

In 1976 a study was undertaken to survey the library instruction methods used in college libraries in Québec. Twelve years later, the authors wonder if these methods have changed and if they enable young people to acquire library skills.

Following a historical survey of library instruction techniques used in academic libraries, the authors present the results of a study carried out in twelve college libraries in the Montréal area. The purpose of the study was to identify the activities and methods currently used in library instruction, to evaluate their levels and to measure the improvements achieved or desired.

# La formation documentaire dans les collèges de la région de Montréal

**Linda Pagé\***

Ministère du Solliciteur général du Canada  
Montréal

**Josée Reid\***

Institut Philippe-Pinel  
Montréal

---

*En 1976, une étude était réalisée sur les méthodes utilisées pour la formation documentaire dans les bibliothèques collégiales du Québec. Douze ans plus tard, ces méthodes ont-elles évolué et permettent-elles aux jeunes d'acquérir des habiletés de recherche documentaire ?*

*Après un survol historique des diverses méthodes de formation documentaire utilisées dans les bibliothèques académiques, les auteures présentent les résultats de l'enquête qu'elles ont menée auprès des responsables de douze bibliothèques collégiales de la région de Montréal afin d'identifier les activités et méthodes de formation documentaire actuellement utilisées, d'en évaluer le niveau et de mesurer les améliorations réalisées ou souhaitées.*

---

## **Library instruction in Colleges in the Montréal area**

*In 1976 a study was undertaken to survey the library instruction methods used in college libraries in Québec. Twelve years later, the authors wonder if these methods have changed and if they enable young people to acquire library skills.*

*Following a historical survey of library instruction techniques used in academic libraries, the authors present the results of a study carried out in twelve college libraries in the Montréal area. The purpose of the study was to identify the activities and methods currently used in library instruction, to evaluate their levels and to measure the improvements achieved or desired.*

## **La introducción al uso de la biblioteca en los colegios universitarios de la región de Montreal**

*En 1976, se ha realizado un estudio sobre los métodos de introducción al uso de la biblioteca en los colegios universitarios quebequenses. Doce años mas tarde, ¿se puede considerar que aquellos métodos habrán evolucionado? ¿Permitirán a los jóvenes que adquieran unas habilidades al documentarse en sus trabajos de investigación ?*

*A consecuencia de un resumen histórico de los distintos métodos de introducción al uso de la biblioteca en los medios académicos, las autoras presentan los resultados de la encuesta realizada con los responsables de doce bibliotecas universitarias de la región de Montreal. La meta era identificar las actividades y los métodos que se usan ahora, evaluar su nivel y medir los progresos realizados y deseados.*

---

\* Linda Pagé est bibliothécaire au Centre de Ressources du Bureau régional de Québec du Ministère du Solliciteur général du Canada ; Josée Reid est bibliothécaire à la bibliothèque de l'Institut Philippe-Pinel.

La formation documentaire revêt une importance primordiale. Elle rend accessibles aux étudiants\* les ressources innombrables de la bibliothèque. Elle permet de développer leur autonomie afin qu'ils puissent satisfaire leurs propres besoins d'information, que ce soit pour les études, la recherche ou l'auto-apprentissage. La formation documentaire devient essentielle dans un monde où l'explosion documentaire exige de plus en plus d'habiletés pour repérer l'information nécessaire. Nous croyons que les collèges demeurent un lieu privilégié pour initier les étudiants à une bonne utilisation de la bibliothèque tant pour le programme général, afin de permettre aux étudiants d'être autonomes dans la poursuite de leurs études, que pour le programme professionnel, où le collège est parfois la dernière occasion pour ces étudiants d'être initiés aux ressources d'une bibliothèque.

Nous avons procédé à une revue de la littérature afin de dégager l'historique de la formation documentaire dans les bibliothèques académiques. Étant donné le peu de publications québécoises sur ce sujet, notre examen de la documentation nous renseigne surtout sur l'expérience américaine. Nous avons également retenu certaines études qui font état d'expériences dans les bibliothèques universitaires. Notons que dans certains pays, les étudiants qui se dirigent vers des études supérieures passent directement du niveau secondaire au niveau universitaire; nous prenons ainsi pour acquis que les deux premières années universitaires correspondent grosso modo aux études collégiales.

### Historique de la formation documentaire

Le terme « formation documentaire » est souvent employé par les spécialistes en information et dans la littérature pour désigner plusieurs réalités différentes: localisation des lieux, initiation aux différentes sources traditionnelles d'information (encyclopédies, almanachs, etc.), développement de stratégies de recherche, connaissance de l'organisation de la littérature dans une discipline, formation à l'interrogation des bases de données, etc. Les différents niveaux et les diverses méthodes de formation documentaire seront abordés ultérieurement; pour l'instant, nous retenons la définition de Malcolm Quinn:

User education may be defined as the organised instruction of a library user enabling him to make the most effective use of the resources and services available to him in a particular library or, in a wider context, to equip him with information search skills that will be useful to him in his future career<sup>1</sup>.

Il existe, aux États-Unis, une longue tradition de formation documentaire dans les bibliothèques académiques. Johnie Givens<sup>2</sup> signale que le premier document témoignant de formation documentaire date de 1875 et était destiné aux étudiants de première année du collège de Cornell. Mais c'est surtout vers 1930 que les responsables des bibliothèques se sensibilisent à cette notion en reconnaissant l'importance pour l'utilisateur de comprendre le potentiel que peut lui offrir le bon usage d'une bibliothèque. Certains collèges et universités développent des programmes, publient des bibliographies, des manuels de renseignements généraux ou même des manuels spécialisés dans un domaine. On rapporte également les premières utilisations de moyens audiovisuels, tels que l'emploi de diapositives à l'Université de Pennsylvanie (1938). C'est également à cette époque que l'intérêt pour la formation documentaire se manifeste dans d'autres pays, tels la Grande-Bretagne, la Suède et la Pologne.

Au cours de la décennie suivante, la plupart des programmes concernent la localisation des lieux ainsi que l'apprentissage de certaines habiletés telles la familiarisation avec le catalogue sur fiches, les index de périodiques, la collection des ouvrages de référence. On commence également à utiliser des films pour rejoindre un plus grand nombre d'étudiants. Les pays scandinaves pratiquent eux aussi cette pédagogie.

Au Canada, on rapporte l'utilisation de diapositives en 1947. Ces programmes sont pour la plupart inclus dans le cadre d'un cours obligatoire dispensé aux étudiants de première année.

Malgré ces différences, Givens<sup>3</sup> constate que bien peu de connaissances cumulatives en résultent et que peu d'évaluations sont effectuées. Il en attribue la responsabilité à la guerre qui bouscule la société et provoque un effet d'isolement dans bien des secteurs.

1. Malcolm Quinn, « User education in academic libraries: a review of recent developments », *Journal of the Hong-Kong library association*, vol. 7 (1983), 35.

2. Johnie Givens, « The use of resources in the learning experience », *Advances in librarianship*, vol. 4 (1974), 151.

3. *Ibid.*, 157.

Aux États-Unis, le regain économique d'après-guerre se fait sentir dans les années cinquante. Plus de jeunes poursuivent leurs études. Si les bibliothécaires négligent pendant ces années la formation documentaire, ils se préoccupent cependant davantage du besoin de bâtiments spacieux pour y conserver des collections toujours plus considérables. Ils se penchent également sur l'usage et l'impact de la microreproduction.

En 1960, Alston<sup>4</sup> propose un programme de formation documentaire en combinant, à l'aide de l'approche systémique, plusieurs aspects des nombreux programmes qui ont déjà été expérimentés. Elle recommande, premièrement, l'usage de documents audiovisuels pour fins d'orientation et de connaissance des procédures pour les étudiants de première année. La formation documentaire se poursuit dans le cadre d'un cours d'anglais par l'apprentissage des outils de base d'une bibliothèque. Les étudiants de deuxième année sont ensuite initiés aux sources de référence dans le cadre des cours en sciences humaines. Finalement, une formation spécialisée est fournie en rapport avec le domaine d'étude de l'étudiant si celui-ci poursuit sa scolarité.

Les années soixante se caractérisent par la révolution technologique. L'American Library Association (ALA) commence à s'intéresser sérieusement à la formation documentaire, favorisant ainsi un partage des connaissances. L'ALA Committee on Instruction in the Use of Libraries est formé. En Grande-Bretagne, l'intérêt pour la formation documentaire est alimenté par le rapport Hale (1964) qui porte sur les méthodes d'enseignement universitaire et par le rapport Parry (1967) qui recommande une formation préliminaire afin de permettre aux étudiants de mieux utiliser la bibliothèque. Cette approche suit le courant pédagogique qui évolue du «teacher centred learning» au «student centred learning» où l'étudiant est davantage autonome dans son processus d'apprentissage.

Les années soixante-dix seront, quant à elles, caractérisées par l'importance accordée aux besoins de l'utilisateur. On assiste également aux premiers efforts de rapprochement sur le plan

mondial. La première conférence internationale sur la formation documentaire a lieu en 1979 à Cambridge sur le thème: «Library User Education: are new approaches needed?». Depuis, plusieurs conférences ont lieu annuellement. Ces dernières années, les ordinateurs ont également servi à la formation documentaire. En effet, certains programmes informatisés ont été développés qui permettent notamment à l'étudiant de progresser à son propre rythme.

Ces longues années d'expérience et de réflexion ont été à l'origine d'une multitude de publications: bibliographies, monographies, comptes rendus de conférences, articles de périodiques, programmes, enquêtes, etc. Certains centres d'échanges sur les programmes et le matériel disponibles sur la formation documentaire ont été créés: mentionnons le Library Orientation-Instruction Exchange (LOEB) aux États-Unis, le Library Instruction Materials Bank (LIMB) en Grande-Bretagne, et le User Education Resources (USER) en Australie. Parmi les enquêtes effectuées, signalons l'étude exhaustive des programmes de formation documentaire dans les bibliothèques académiques australiennes de Fjallbrant<sup>5</sup>.

Comme on peut le constater, le développement précoce de la formation documentaire fut largement concentré dans les pays de langue anglaise. Les deux dernières décennies furent témoin d'un développement rapide des programmes de formation documentaire en Scandinavie. D'autres pays se sont penchés sur ce sujet durant les dix dernières années: l'Allemagne de l'Est et de l'Ouest, les Pays-Bas, la Suisse et la Yougoslavie. Le Japon est actuellement sur le point de joindre ce mouvement.

### Les niveaux de formation documentaire

Laghzali<sup>6</sup> et Tessier<sup>7</sup>, reprenant la typologie de Givens, distinguent quatre niveaux de formation documentaire:

1. Initiation à la bibliothèque et à ses services: connaissances élémentaires sur la localisation et le fonctionnement des divers services de la bibliothèque.

4. Ibid., 160.

5. Nancy Fjallbrant, «User education in Australian academic libraries», *Education for information*, vol. 1, n° 3 (September 1983), 191-216.

6. Mohamed Laghzali, «La formation documentaire en milieu universitaire», *Documentation et bibliothèques*, vol. 31, n° 3 (Juillet septembre 1985), 123.

7. Yves Tessier, «Apprendre à s'informer: les fondements et les objectifs d'une politique de formation documentaire en milieu universitaire», *Documentation et bibliothèques*, vol. 23, n° 2 (Juin 1977)

2. Initiation à la recherche en bibliothèque : connaissance des sources d'information de base dans une discipline ou un secteur d'étude donné.

3. Introduction à la documentation spécialisée : connaissance d'un champ spécifique de documentation et méthodes de travail.

4. Techniques de recherche documentaire : maîtrise d'un champ donné de documentation et méthodologie de la recherche documentaire et du repérage de l'information.

Selon Tessier, la formation documentaire doit répondre à certains principes de base. Pour correspondre aux aspirations des étudiants, le programme de formation documentaire est élaboré en fonction de la clientèle-cible. Son contenu se situe en relation avec les cours ou les travaux des étudiants. On y retrouve des exercices pratiques avec évaluation. Elle ne porte pas uniquement sur l'initiation à la bibliothèque mais surtout sur la manière d'utiliser adéquatement les outils et les ressources documentaires. Un programme efficace de formation documentaire ne peut se concevoir sans la participation du corps professoral. Finalement, la formation documentaire doit être considérée comme un processus continu qui va du général au particulier<sup>8</sup>.

Laghzali discute de quatre modalités d'implantation et de leur incidence sur l'efficacité de la formation documentaire.

1. Le contenu de la formation documentaire n'est pas en rapport avec le cursus disciplinaire. L'auteur note que cette approche s'avère peu efficace puisque même si le cours est obligatoire, l'étudiant risque de ne pas appliquer les connaissances acquises ;

2. La formation documentaire est liée au cursus disciplinaire. Cependant, elle n'est pas évaluée ce qui a un effet négatif sur la motivation des étudiants ;

3. La formation documentaire est intégrée à un cours et est évaluée. C'est la modalité d'implantation la plus efficace : « l'étudiant applique son savoir-faire à son domaine d'intérêt et son

travail documentaire est pris en compte dans l'évaluation ».

4. Cette dernière modalité s'applique aux études supérieures ; la formation documentaire est considérée comme une partie essentielle de la formation académique de l'étudiant<sup>9</sup>.

L'auteur note que « l'intégration de la formation documentaire au cursus disciplinaire semble être un des principaux facteurs de réussite »<sup>10</sup>. Plusieurs auteurs partagent ce point de vue. En effet, lorsque la formation documentaire est intégrée à un cours, son efficacité ainsi que la motivation des étudiants augmentent grandement.

À propos de l'intégration de la formation documentaire au corpus disciplinaire, Fjallbrant et Malley ajoutent :

Library use is not part of a separate academic discipline such as zoology, history or sociology. It consists of a series of skills which can be made use of in connection with different academic studies. This would suggest that education in library use should be closely integrated with the teaching programmes within the various academic disciplines<sup>11</sup>.

Vashishth note que les termes de « library orientation », « library instruction » et « bibliographic instruction » sont souvent employés comme synonymes du terme « user education » bien qu'ils représentent en fait des niveaux différents de formation documentaire. D'après Vashishth, le premier niveau-orientation a pour but de familiariser l'utilisateur avec la bibliothèque.

The library orientation programme aim at *introducing* the users to the library in its setting so as to make them aware of the physical location of various units, sections, departments of the library<sup>12</sup>.

Le second niveau, un peu plus avancé, vise à faire connaître les différentes sources traditionnelles d'information telles les atlas, les encyclopédies, les dictionnaires, les annuaires, etc. Finalement, au troisième niveau, les étudiants apprennent à utiliser les bibliographies, les index et les bases de données.

8. Ibid., 79-80.

9. Mohamed Laghzali, « La formation... », 124.

10. Ibid., 124.

11. Nancy Fjallbrant and Ian Malley, *User education in libraries*, 2nd ed., London, Clive Bingley, 1984, p. 25.

12. C.P. Vashishth, « User education in College Libraries : a basic frame », *Library Herald*, vol. 21, n<sup>os</sup> 1-2 (April-September 1982), 33.

## Orientation et instruction

D'autres auteurs, Fjallbrant et Malley<sup>13</sup>, Gunjal et Asundi<sup>14</sup> et Quinn<sup>15</sup> distinguent, quant à eux, deux niveaux de formation documentaire. L'ouvrage de Nancy Fjallbrant et Ian Malley, *User Education in libraries*, est particulièrement intéressant et constitue un exposé très complet sur le sujet. Selon ces auteurs, la formation documentaire se divise en deux niveaux : l'orientation et l'instruction. L'orientation vise principalement à rendre l'étudiant familier avec les lieux physiques de la bibliothèque tandis que l'instruction a pour but le développement du processus intellectuel de recherche de l'information. Fjallbrant et Malley donne une définition plus détaillée :

Library orientation is concerned with enabling the student to become aware of the existence of the university library and the services available there (*what* is available) and enabling the student to learn about the general use of the library: *when* the library is open; *where* specific items are to be found; and how actually to obtain or borrow the material required.

Library instruction is concerned with enabling the student to obtain information required for a specific purpose by making full use of the resources and materials available at the library. It is concerned with problems of information retrieval<sup>16</sup>.

Pour être vraiment efficace, un programme de formation documentaire doit s'appuyer sur des objectifs clairs et mesurables. Selon Fjallbrant et Malley, un programme de formation documentaire comporte idéalement deux types d'objectifs : cognitifs et affectifs. Les objectifs cognitifs visent essentiellement la compréhension des concepts tandis que les objectifs affectifs concernent le développement d'attitudes positives face à la bibliothèque.

## Les méthodes de formation documentaire

Il existe une variété de méthodes de formation documentaire qui vont du traditionnel guide de l'utilisateur au programme informatique. Certains

facteurs augmentent l'efficacité des méthodes choisies. Ainsi, des méthodes combinées (exemple : audiovisuelles) se révèlent souvent plus efficaces qu'une méthode unique. De la même manière, on remarque un meilleur résultat lorsque l'étudiant peut contrôler lui-même le flot de l'information. Enfin, le moment où la formation documentaire est donnée est particulièrement important. C'est en début d'année, lorsque les étudiants prennent contact avec les différents services de l'institution, que l'orientation s'avère la plus appropriée. Quant à l'instruction, elle est plus efficace lorsque les étudiants ressentent un besoin d'information ; le meilleur moyen est donc de la dispenser lorsqu'ils réalisent un travail de recherche. Cette constatation corrobore l'argument selon lequel la modalité d'implantation la plus efficace est celle où la formation documentaire est liée au cursus disciplinaire.

Nous pouvons maintenant examiner les différentes méthodes de formation documentaire et l'évaluation qu'en ont fait Fjallbrant et Malley.

La *conférence* s'adressant à un plus grand nombre d'étudiants est une forme d'enseignement peu appropriée à la formation documentaire. Les étudiants sont passifs et n'ont aucun contrôle sur la vitesse à laquelle l'information est donnée. Cette méthode est particulièrement inefficace pour la présentation d'ouvrages de référence.

Lecture about this type of library material tend to sound like a catalogue of unfamiliar names - the « catalogue aria »<sup>17</sup>.

Cependant, cette méthode peut être utilisée comme introduction à un cours sur la stratégie de recherche.

L'*exposé ou la démonstration* s'adresse à des petits groupes. Elle convient très bien à l'enseignement des outils documentaires. À ce propos, les auteurs mentionnent qu'il est peu pertinent d'expliquer l'utilisation des différents outils documentaires en l'absence de ceux-ci. Un avantage important de la démonstration est de permettre aux étudiants d'effectuer des exercices pratiques qui pourront être évalués et corrigés sur-le-champ.

13. Nancy Fjallbrant and Ian Malley, *User...*

14. S.R. Gunjal and A.Y. Asundi, « User education and training », *Herald of library science*, vol. 23, n°s. 1-2 (January-April 1984), 20-21.

15. Malcolm Quinn, « User... », 36.

16. Nancy Fjallbrant and Ian Malley, *User...*, p. 38.

17 *Ibid.*, p. 48.

La *visite guidée* est la méthode traditionnelle par excellence de l'orientation. Les principaux désavantages qu'on lui attribue sont de rendre les étudiants passifs et de les submerger sous une masse d'informations. Cependant, une très bonne méthode pour l'orientation consiste en « l'audio-tour » suivi d'exercices appropriés.

Les *méthodes audiovisuelles* comprennent les films, les bandes vidéo, les diaporamas et les bandes sonores. Le diaporama ou l'emploi combiné de documents audio et de matériel imprimé est particulièrement approprié à la formation documentaire. Selon Fjallbrant et Malley, les avantages du diaporama sont nombreux. C'est une méthode flexible qui peut être employée seule ou en combinaison avec d'autres méthodes (exemple : conférence). Il peut être utilisé individuellement ou en groupe. Le diaporama est facilement accessible; il peut être visionné sans la présence du professeur ou du bibliothécaire. Il est facile à manipuler et la vitesse de présentation peut être contrôlée. Finalement, il peut être mis à jour aisément et son coût de production demeure peu élevé. Cependant, la nature impersonnelle du diaporama constitue son principal désavantage. Le film et la bande vidéo créent, quant à eux, une atmosphère plus réaliste. Toutefois, ce sont des méthodes plus coûteuses.

La *documentation écrite* a l'avantage d'être facilement accessible. Plusieurs bibliothèques produisent, en vue de l'orientation, des guides imprimés. Le moment où ces guides sont distribués s'avère important. Le début de l'année scolaire ne constitue pas nécessairement un moment propice parce que les étudiants reçoivent beaucoup d'information à ce moment-là.

Les bibliographies, les guides et manuels sont fréquemment utilisés comme méthode d'instruction. Il existe aussi des manuels pratiques qui allient explications et exercices. Ils peuvent être de différents types, allant de l'acquisition d'habiletés générales aux apprentissages plus spécifiques reliés à un domaine d'étude.

Il semble que les travaux pratiques demeurent un des meilleurs moyens d'assimiler les notions. Les étudiants s'impliquent activement dans le processus de recherche et sont en mesure d'évaluer constamment leur démarche. On remarque que l'attribution de crédits agit favorablement sur la motivation.

L'*auto-apprentissage* peut se réaliser avec plusieurs outils : manuels, projection de diapositives ou programmes informatiques (computer-aided instruction (CAI)). L'auto-apprentissage comporte les mêmes avantages que les manuels d'exercices; l'étudiant progresse à son propre rythme et participe activement au processus de recherche. Toutefois, l'étudiant est isolé; il a peu ou pas d'interactions avec le reste du groupe qui constitue souvent un facteur important de motivation.

Certains affirment que l'*aide individuelle* constitue, à cause de son aspect personnalisé, la meilleure approche en formation documentaire. Fjallbrant et Malley notent cependant que l'étudiant y trouve souvent réponse à un besoin ponctuel d'information sans nécessairement acquérir les habiletés lui permettant de faire face à une situation similaire dans l'avenir. En fait, faute de temps, les bibliothécaires ne peuvent expliquer la démarche de recherche; ils se limitent souvent à une « bibliographic first aid ».

En concluant, Fjallbrant et Malley notent qu'on utilise la plupart du temps une combinaison de différentes méthodes de formation documentaire. Il est toutefois important, selon ces auteurs, d'employer, au moment où il existe une motivation des étudiants à utiliser les ressources de la bibliothèque, des méthodes qui font appel à leur participation.

### Situation au Québec

Qu'en est-il plus spécifiquement de la formation documentaire dans les bibliothèques académiques du Québec ?

Certains auteurs comme Tessier<sup>18</sup> et Laghzali<sup>19</sup> ont étudié d'un point de vue théorique la formation documentaire en milieu universitaire. Cependant, bien peu d'études ont été effectuées sur l'état de la formation documentaire dans nos institutions d'enseignement. Une seule étude empirique concerne la formation documentaire dans les bibliothèques collégiales du Québec. Il s'agit d'une enquête réalisée en 1977 par un comité créé par la Commission des directeurs de bibliothèques à la Fédération des Cégeps.

Le mandat du comité était d'étudier les réalisations des bibliothèques de collèges publics au niveau de l'initiation des étudiants

18. Yves Tessier, « Apprendre... », 75-84.

19. Mohamed Laghzali, « La formation... », 119-124.

au travail personnel et à l'utilisation des ressources de la bibliothèque. Il s'agissait dans un premier temps de faire l'inventaire des méthodes d'initiations utilisées<sup>20</sup>.

Cette enquête révèle que 82,5 % des Cégeps offrent une initiation à la bibliothèque. Dans 75 % des cas, cette initiation s'effectue au moyen d'une visite guidée dirigée par une personne ressource ; 30 % se servent d'un document audiovisuel et 42,5 % utilisent, avec ou sans visite guidée, un document écrit. Les documents sont pour la plupart des « guides de la bibliothèque » et des dépliants. Les auteurs de ce rapport considèrent qu'ils manquent de guides de méthodologie de recherche :

Plus de la moitié des collèges ne possèdent pas leur document imprimé expliquant la bibliothèque et les services offerts et encore moins un document expliquant comment faire une recherche à la bibliothèque. Un effort serait à faire de ce côté-là<sup>21</sup>.

Une décennie plus tard, nous jugions intéressant d'effectuer une nouvelle enquête afin de dresser le tableau de la situation actuelle.

Notre projet visait, premièrement, à connaître à quel niveau se situe la formation documentaire dans les bibliothèques collégiales étudiées. Nous privilégions l'approche de Fjallbrant, Malley (1984), Gunjal, Asundi (1984) et Quinn (1983) qui identifient deux niveaux de formation documentaire, soit l'orientation et l'instruction. Nous avons retenu ces deux niveaux car ils constituent, selon nous, les deux aspects essentiels de la formation documentaire. De plus, il ne nous paraît pas nécessaire d'avoir recours à une typologie plus raffinée puisque la formation scolaire dispensée dans les Cégeps n'exige pas la maîtrise d'un champs spécifique de la documentation mais plutôt la connaissance des sources d'information de base. Notre étude vise, ensuite, à identifier les activités et les méthodes utilisées. Pour mener à bien notre enquête, nous avons eu recours à un questionnaire que nous avons fait parvenir aux douze responsables des bibliothèques collégiales de la région de Montréal. Ces collèges sont : Cégep Ahuntsic, Cégep André-Laurendeau, Cégep Bois-de-Boulogne, Cégep de Maisonneuve, Cégep de Rosemont, Cégep de St-Laurent, Cégep du Vieux-Montréal, Cégep Édouard-Montpetit, Collège

André-Grasset, Collège Jean-de-Brébeuf, Collège Marie-Victorin, Cégep Montmorency.

## Résultats

Neuf institutions ont répondu au questionnaire. Nous avons regroupé leurs réponses selon la méthode utilisée : visite guidée, documentation écrite, méthode audiovisuelle, exposé et aide individuelle. Nous tenterons de dégager les principales caractéristiques de la formation documentaire et de voir à quel niveau elle se situe. Les réponses faisant état de localisation des lieux, des services, des outils documentaires et fournissant des renseignements quant aux règlements, procédures et horaires ont été considérées comme relevant de l'orientation. Les informations données sur la méthodologie de recherche et sur l'utilisation des différents outils documentaires tels les catalogues, les dictionnaires, les encyclopédies, les index de périodiques, les répertoires et les annuaires ont été considérées, quant à elles, comme étant du domaine de l'instruction. Cependant, il faut noter qu'à ce niveau nous avons fait une distinction : ainsi les explications touchant les catalogues, les dictionnaires et les encyclopédies relèvent, selon nous, d'un niveau plus sommaire de l'instruction.

## Visite guidée

Toutes les institutions qui ont répondu au questionnaire effectuent une visite guidée. La plupart du temps, ce sont des professionnels de la documentation qui en sont responsables. Dans deux cas, elle est effectuée par une technicienne et un professeur.

La visite guidée s'adresse tant aux étudiants du programme général que professionnel. Elle se fait principalement en début d'année scolaire. Elle rejoint majoritairement les étudiants de première année peu importe leur concentration ou leur technique. Dans la moitié des cas, elle est offerte dans le cadre d'un cours de français ou de philosophie. Pour l'autre moitié, c'est sur demande des professeurs ou dans le cadre de l'accueil de pré-session qu'elle s'effectue. La visite est obligatoire pour les étudiants du programme professionnel dans deux institutions tandis que les étudiants du programme général

20. Jean Lemaire, « L'apprentissage du travail personnel et de l'utilisation de la bibliothèque dans les Cégeps du Québec », *Argus*, vol. 7, n° 2 (mars-avril 1978), 38-41.

21. *Ibid.*, 40.



doivent obligatoirement y assister dans près de la moitié des cas.

On ne retrouve pas de constante quant à la taille des groupes; elle varie considérablement d'une institution à l'autre. Dans sept collèges, la visite guidée prend entre 30 et 60 minutes. Six collèges ont fourni des informations quant au contenu des visites guidées. Sur la base de ces renseignements, nous pouvons dire que cette activité se situe dans toutes les institutions au niveau de l'orientation. On y donne principalement des informations sur la localisation des lieux, des personnes ressources et des catalogues. Trois institutions se limitent à l'orientation. Dans les trois autres, la visite guidée se situe au niveau de l'orientation et de l'instruction. En plus de fournir des informations sur la localisation, des explications sont données sur la recherche aux différents fichiers, sur les ouvrages de référence et sur les index de périodiques.

### Documentation écrite

Les 2/3 des bibliothèques collégiales étudiées possèdent des documents écrits. Tous les documents fournissent des informations pour faciliter l'orientation (localisation des services, localisation des collections et règlements). Ils incluent tous également des indications sur l'utilisation des fichiers auteur/titre/sujet. La moitié des documents traitent de l'utilisation des dictionnaires et encyclopédies. Au niveau de l'instruction plus approfondie, cinq documents sur six abordent les index de périodiques, les répertoires, les annuaires, etc., tandis que quatre documents renseignent sur la méthodologie de la recherche. Notons que 50% des documents écrits comportent des exercices d'apprentissage.

### Documentation audiovisuelle

Cinq institutions possèdent ce genre de document sous la forme de deux diaporamas et de trois vidéos. Deux documents sont d'une durée inférieure à 30 minutes et trois documents durent entre 30 minutes et une heure quarante-cinq.

Dans 50% des documents audiovisuels, on retrouve des informations du niveau de l'orientation. La totalité des documents fournissent de l'instruction sommaire sur l'utilisation des catalogues auteur/titre/sujet et plus de la moitié renseigne à propos des dictionnaires et encyclopédies. Au niveau de l'instruction plus avancée, tous les documents comportent des informations sur l'utilisation d'outils tels que répertoires, index de périodiques et annuaires. Plus de la moitié renseigne sur la méthodologie de recherche.

### Exposé

On remarque que quatre bibliothèques collégiales offrent des exposés à l'intérieur des cours. Certains collèges précisent que ces exposés sont donnés à la demande des professeurs et peuvent être présentés à l'intérieur de certains cours. On note également une grande diversité au niveau de la durée, soit de 15 minutes à 9 heures.

Dans la totalité des cas, les notions présentées sont liées au contenu du cours. Les exposés ne sont pas nécessairement accompagnés d'exercices et seulement une institution accorde des points à ces exercices. Tous les exposés se situent au niveau de l'instruction. Les informations fournies traitent de plusieurs aspects: initiation à la recherche dans une discipline spécifique à l'aide d'ouvrages de référence spécialisés; information sur le système de classification; formation aux divers types d'outils documentaires (microfilms, index, etc.); stratégie de recherche.

### Aide individuelle

Toutes les bibliothèques collégiales fournissent de l'aide individuelle aux usagers. Plus de 75% le font de trois façons: en fournissant l'information à l'étudiant; en le dirigeant vers la source d'information; en lui expliquant la stratégie de recherche et l'utilisation des outils documentaires liés à sa demande.

### Autres méthodes, objectifs et évaluation

Aucune institution n'utilise d'autres méthodes de formation documentaire. On constate également qu'aucune institution ne possède de politique écrite quant aux objectifs de la formation documentaire qu'elles dispensent. Cependant, quatre institutions effectuent une évaluation de l'efficacité de leurs activités de formation documentaire.

À la lueur des résultats obtenus, on note que les institutions utilisent une variété de méthodes. Les 3/4 des collèges ont recours à deux ou trois méthodes et deux institutions les utilisent toutes. En fait, un seul collège offre en plus de l'aide individuelle, une autre méthode.

Toutes les bibliothèques réalisent des activités qui se situent au niveau de l'orientation. Les informations quant à la localisation sont transmises par l'entremise des visites guidées, de la documentation écrite et quelquefois par la documentation audiovisuelle.

On note aussi que toutes les bibliothèques, à l'exception d'une seule, sont désireuses de fournir

aux étudiants des informations relevant du niveau de l'instruction. La transmission des renseignements de ce type se fait à-travers toutes les méthodes; cependant, l'exposé semble la méthode privilégiée pour l'instruction plus avancée.

Les résultats révèlent l'intérêt que semblent éprouver les bibliothèques pour la formation documentaire. Il est encourageant de constater que les collèges offrent des activités qui ne se limitent pas seulement à l'orientation mais qui touchent aussi l'instruction.

On remarque des changements sensibles par rapport à l'étude réalisée en 1976. Il faut considérer que notre enquête se limite aux collèges de la région de Montréal, ce qui peut nuancer les résultats, mais il reste qu'on note un taux élevé de formation documentaire dans la région montréalaise. Toutes les institutions interrogées réalisent des activités de formation documentaire et offrent la visite guidée. 55,5 % d'entre elles utilisent des documents audiovisuels, 66,6 % emploient de la documentation écrite et 44,4 % font appel à l'exposé. Alors que l'enquête de 1976 déplorait une lacune au niveau des guides méthodologiques, on note actuellement que cinq collèges sur neuf initient les étudiants à la méthodologie de recherche.

Cependant, malgré les progrès constatés, certaines améliorations peuvent être envisagées. Plusieurs auteurs insistent sur l'intégration de la formation documentaire au cursus disciplinaire. D'après les résultats obtenus, seul l'exposé lie ces aspects. Cela demeure malheureusement une pratique marginale; la méthode de l'exposé n'est pas employée partout (quatre collèges) et elle n'est offerte aux étudiants qu'à la demande des professeurs.

Les auteurs consultés notent aussi l'aspect essentiel des exercices. Ceux-ci ne sont pas généralisés puisque seulement 50 % des documents écrits en contiennent tandis que peu d'exposés sont suivis de travaux pratiques.

L'évaluation des exercices, un facteur important de motivation, est aussi peu fréquente.

Pourtant, aucune institution ne possède de politique écrite quant aux objectifs de la formation documentaire. L'existence d'une telle politique permettrait une meilleure systématisation du programme et de ses objectifs et faciliterait l'évaluation des résultats.

### Conclusion

L'enquête révèle l'importance accordée à la formation documentaire par les responsables des bibliothèques collégiales de la région de Montréal. La formation documentaire gagnerait néanmoins à être davantage intégrée aux cours et aux travaux des étudiants et pourrait être accompagnée d'exercices pratiques faisant l'objet d'évaluations.

Les résultats obtenus démontrent également la grande diversité des politiques en vigueur d'un collège à l'autre; il ne semble pas exister par ailleurs de mécanisme de concertation et d'échange qui favoriserait l'enrichissement réciproque des programmes et des méthodes utilisés. De la même façon, on remarque un manque d'uniformité à l'intérieur même des institutions. La formation documentaire n'est pas toujours obligatoire, les exposés ne sont pas offerts dans tous les cours; cette situation fait que certains étudiants bénéficient de la formation documentaire alors que d'autres en sont privés. Une politique écrite avec des objectifs mesurables favoriserait probablement des choix plus éclairés.

Nous avons voulu brosser le tableau de la formation documentaire dans les bibliothèques collégiales de la région de Montréal. Il faudrait pousser plus loin cette recherche en analysant le contenu même des outils et des méthodes utilisés. Certaines bibliothèques nous ont fait gracieusement parvenir de la documentation écrite. Un examen rapide de cette documentation laisse déjà présager la richesse et l'intérêt d'une telle étude.